

Administration communale
UCCLE
Service Urbanisme
Place Jean Vander Elst, 29
B – 1180 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : ES/kvr U78F° 189
N/Réf : AVL/KD/UCL-2.240/s.421
Annexe : 1 dossier

Madame, Monsieur,

Objet : UCCLE. Avenue Princesse Paola, 25. Transformation d'une villa (régularisation).

En réponse à votre lettre du 8 octobre 2007, en référence, reçue le 10 octobre, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en sa séance du 17 octobre 2007, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée n'a pas émis de remarque particulière concernant la demande.

La villa qui se situe dans la zone de protection du parc Raspail a récemment fait l'objet d'une phase de transformation et d'extension.

La zone de parking située dans l'emprise de la zone de recul, le long de l'avenue Princesse Paola, a également été agrandie.

La CRMS n'émet pas de remarque particulière car elle estime que ces interventions ne portent pas préjudice à la valeur esthétique et paysagère du parc Raspail.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

G. STEGEN
Vice-Président

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S. (Mme M. Muret); A.A.T.L. – D.U. (M. M. Briard).